

FEDERATION ALGERIENNE DE VOLLEY BALL

Réunion du Bureau Exécutif Procès verbal n 02 du 10 février 2018

L'An deux mille dix huit et le dix du mois de février, à 10h00, s'est tenue la réunion du Bureau Exécutif, à la salle de réunion du Centre Hippique de Blida, sous la présidence de Monsieur Lemouchi Mustapha, Président de la FAVB.

Etaient Présents :

Tamadartaza M - Heus M - Zouaoui H - Chelda A - Tibourtine Abbas - Baba Ameer M - Benghalia K - Khedache H - Benkheda A - Tamimount K - Zitouni Lahcene - Bouzid Mohammed.

Absents excusés : Oukazi Fatma Zohra – Bergueul Djamel.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption du PV n 01 du 13 janvier 2018.
- 3- Audience : Président de la ligue de Sétif.
- 4- Communications du président.
- 5- Adoption des bilans moral et financier.
- 6- Règlements des créances
- 7- Activités des commissions et directions.
- 8- Décisions et résolutions.

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents. Après le constat du quorum atteint, il ouvre la séance et invite les membres à lire l'ordre du jour.

1- Adoption ordre du jour :

Après lecture, l'ordre du jour est adopté.

2- Adoption du PV n 1 du 13 janvier 2018

Après lecture et en l'absence de remarques, le PV n 1 est adopté.

3- Audience : Président de la ligue de Sétif.

Mr Hamdi Abdenebi remercie le président et les membres du Bureau pour l'intérêt accordé à sa demande d'audience. Il expose ainsi les raisons de sa demande qui sont liées aux difficultés qu'il rencontre avec l'ex-président de la ligue pour clôturer l'opération de passation de consignes et ce, après presque une année d'exercice. Il indique qu'après plusieurs actions entamées en direction de l'ex-président pour l'inviter à finaliser l'opération, celui-ci n'a donné aucune suite favorable. Aujourd'hui il sollicite l'intervention de la FAVB avant d'entamer toute autre action.

Les membres du BF ont écouté avec intérêt les préoccupations du président de la ligue et ont pris note. Le président de la FAVB l'a rassuré quand au fait qu'il interviendra dans ce contexte, rapidement, afin de donner une suite favorable à ce contentieux et clôturer au plus vite cette opération de passation de consigne.

4- Communications du président.

-Le président informe les membres sur le calendrier particulièrement chargé ces dernières semaines, charge de travail liée notamment à la préparation des bilans, en prévision de l'AG et des compléments de dossier à fournir au MJS pour l'obtention de la subvention de l'année 2017. Plusieurs documents ont été sollicités par le contrôleur financier du MJS, dont certains qui doivent être délivrés par les services du MICL.

-Le MJS a accordé à la FAVB une subvention complémentaire de 15 millions de DA, destinée à éponger une partie des dettes héritée de l'ancien BF.

-Organisation d'un festival international des jeunes talents : Suite a des contacts entreprise avec les responsables du MJS, l'accord de principe a été obtenu pour l'organisation de ce festival, dont la période est fixée du 15 au 31 juin 2018. Le lieu sera arrêté ultérieurement.

5- Adoption des bilans moral et financier.

Dans le cadre de la tenue de l'assemblée générale ordinaire prévue le 10 mars 2018, le président invite les membres à débattre du contenu des bilans moral et financier et ce, afin de procéder à leur adoption. Avant d'entamer le débat, il fait un résumé succinct du bilan de l'activité qui a prévalu depuis la prise de fonction du BF ainsi que l'état de la situation financière arrêtée au 31/12/2017.

Au terme de son intervention et après un débat approfondi et très commenté, les deux bilans ont été adoptés à l'unanimité par les membres du BF.

6- Règlements des créances :

Le président informe les membres sur le retard enregistré quand à la réception de la subvention 2017. Aussi il signale aux membres la nécessité de procéder au règlement d'une partie des factures (à l'ordre du chapitre des Equipes nationales) en instance de paiement, en puisant sur les moyens financiers existants dans d'autres chapitres et ce, dans l'attente de recevoir le budget en question.

Sur ce registre le DTN expose également la situation des différents staffs techniques et athlètes qui sont également dans l'attente de recevoir leurs dus.

Décision 1 : Paiement d'une partie des factures des fournisseurs selon un ordre prioritaire.

Décision 2 : Afin de procéder au règlement des staffs techniques et athlètes, une commission, composée de Chelda Aissa et Zitouni Lahcene, est installée afin de présenter un projet de nouveau barème devant fixer les montants des rémunérations en faveur du personnel technique et athlètes.

7- Activités des Commissions et directions :

6-1- Direction des Equipes nationales :

- Jeux africains de la Jeunesse : Décision prise par la CAVB de réintégrer le volleyball en salle au programme des JAJ.
- Sélection préliminaire de 167 athlètes répondant aux normes anthropométriques suite à l'organisation de l'opération nationale de détection des jeunes talents.
- Stage de préparation des U 23 Dames en cours à Azzefoun, qui sera suivi d'un stage en commun à Toulouse, en France et ce, en prévision des échéances futures (convention FAVB/FFVB).

- Les U 17 Dames également en stage prochainement à Azzefoun, en préparation aux JAJ.
- Stage de préparation des U17 Beach – Garçons au Qatar, du 12 au 19/02/2018, invités pour participer à un Tournoi amical. Ce stage s’inscrit également dans le cadre de la préparation aux JAJ.

6-2- Commission CALJ :

- Elaboration en cours du règlement intérieur de la commission qui sera présenté lors du prochain BF.
- Séminaire sur l’arbitrage : un séminaire est programmé du 12 au 17, qui sera dirigé par l’expert égyptien Hassan Ahmed, président de la commission d’arbitrage de la CAVB, qui se déroulera à BBA et Chlef et ce au profit de nos arbitres.
- Séminaire pour les arbitres internationaux en Egypte, du 23 au 26 mars 2018, pris en charge par la CAVB. Les arbitres internationaux algériens sont invités à y participer.
- Pour l’arbitrage des rencontres féminines, la CALJ a décidé d’opter pour l’arbitrage mixte afin d’apporter plus de sérénité.

8- Décisions et résolutions :

- En prévision de la tenue de l’assemblée générale ordinaire, le président de la FAVB installe la commission des inventaires, composée des membres suivants :

- Habib Khedache, président de la commission.
- Roubai Sid Ali - Loudi Mohamed - Kial Ahcene : Membres

- Compétition inter-ligues et système de détection des Jeunes Talents :

Décision 3 : Compte tenu de l’importance accordée à la détection des jeunes talents, Mme Benghalia Khadidja est chargée, en collaboration avec la DJT, de contribuer au développement du système de sélection et d’amélioration du niveau de nos jeunes talents.

Au terme du débat et après avoir épuisé l’ordre du jour et remercié les membres, le président lève la séance à 13h30

Président de FAVB
Mustapha LEMOUCHI

Secrétaire de séance
TAMIMOUNT Karim